

Compte rendu du CSAL du 02/04/2024 de la DiSI RAAB

Le CSAL de la DiSI RAAB (Comité Social d'Administration Local), a débuté par une longue liminaire de la CGT.

Les autres OS n'ont pas lu de liminaires.

M Gautier fait une réponse globale sur les interrogations posées dans un contexte de coupes budgétaires. Il n'a pas le contrôle du budget de l'État. Les restrictions de 10 milliards pour 2024, et 20 milliards en 2025 ne vont donc pas aider à rassurer nos collègues. Il note que la présentation du COM contient de bonnes choses pour les ESI. Il y a un gros déficit de la dette technique et la mise en place de nouveaux projets pourra prendre plus ou moins de temps. La DISI fait en sorte que tout se passe pour le mieux. La CID excentrée du 01, va par exemple aider la CID69, pour la mise en place de la nouvelle CAE de Lyon. Il y a une convergence des services et la conscience professionnelle et les compétences de chacun, font en sorte que tout se passe bien.

Étaient présents pour l'administration :

Mr Gautier, Mme Martin Cressot, Me Auclair et Mr Horvat, ainsi que les directrices et directeur d'ESI.

En effet, nous avons 5 femmes sur 6 à la tête des ESI de la DISI. Les OS sont toutes présentes.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport d'activité 2023 pour information.
2. Point d'actualité : fiches missions pour information.
3. Questions diverses

=====
Nous échangeons sur le rapport d'activité 2023 de la DISI RAAB.

Vous pourrez le consulter sur notre site SOLIDAIRES local.

Quelques constatations sont faites : 606 emplois théoriques, 563 emplois affectés, dont 515 disponibles. Le nombre de télétravailleurs a augmenté tandis que le nombre d'agents à temps partiel a baissé. Le directeur continue de prôner la liberté de choix du télétravail et a une totale confiance en ses agents. Il faut savoir que c'est la DGFIP qui active le télétravail exceptionnel, sinon, on reste dans un cadre légal des conventions signées.

Les moyens budgétaires, de deux natures :

- les autorisations d'engagement, qui sont la limite supérieure des dépenses engagées. Elles sont consommées de la signature de l'acte juridique qui engage la dépense.
- les crédits de paiement représentent, eux, la limite des dépenses qui pourront être payées durant l'année.

Mr Horvath gère le budget DGF et les enveloppes de manière équilibrée.

Les postes de dépense sont les mêmes que l'an passé, à savoir, des dépenses immobilières stables, des dépenses métiers, des dépenses informatiques et des dépenses de fonctionnement.

L'administration centrale abonde sur certains autres postes et peuvent aider à certaines dépenses qui ne pourraient être prises en compte.

Des travaux à différents niveaux ont eu lieu et auront lieu dans les différents ESI, pour des améliorations immobilières.

Nous avons posé la question sur la réduction de surface au m² par agent, mais pour l'instant, il n'y a pas à s'inquiéter. Même si la mode est au flex-office, nous ne sommes pas concernés, mais nous resterons vigilants lors des restructurations.

La sécurité des sites est bien assurée. Des gardiens et des sociétés de télésurveillance sont sous contrat avec la DISI.

Nous avons ensuite examiné les différents protocoles d'évacuation mis en place dans les ESI. Suite à la mise en place du télétravail, les guides-file et serre files ne sont pas toujours en présentiel et donc l'organisation devait être revue.

Un nouvel outil pour la mise en place du DUERP fait son apparition : PREV ACT et donc les réunions de service auront lieu avec du retard et se dérouleront normalement en juin-juillet (pendant la période des vacances !) et vaudront pour les années 2024-2025. Le budget de la Formation Spécialisée a été quelque peu modifié. En effet, nous avons une enveloppe locale et maintenant se greffe une enveloppe mutualisée en plus. Cette nouvelle enveloppe augmente par rapport à l'enveloppe locale. Il ne faudrait pas que cette enveloppe ne devienne plus importante que la locale, car nous n'aurions plus la main à long terme.

Une réunion va nous être proposée pour des précisions sur les actions ECOFIP de la DISI.

Pour ce qui est du dialogue social, une présentation un peu trop policée a été présentée. Nous avons donc fait remarquer que les commissions ont été boycottées dès le début des grèves sur la réforme des retraites, et demandé que cela soit ajouté au compte-rendu.

Des réunions informelles avec les chefs d'ESI ont eu lieu en 2023 et ont permis des échanges intéressants. Puis une présentation des différentes missions des ESI avec des contrôles internes pour une amélioration dans les services. Des contrôles spécifiques venant de la DG, d'autres de la DISI et d'autres par les chefs d'ESI.

La DISI tente de développer des actions sur les sujets de l'attractivité, avec des présences sur les salons, mais pas assez de recul pour juger de l'efficacité de celles-ci. Les moyens pour les missions sont limités et forcément, les agents s'interrogent. A Dijon notamment, ils sont très inquiets et un mal-être existe. La direction n'a malheureusement pas de réponse pour l'instant et elle est au courant que certains ont trop de travail et d'autres pas assez.

Des fiches missions ont ensuite été expliquées pour information.

La séance a pris fin vers 16h30 .